

Les premiers journaux québécois : comment un peuple sans culture a apprivoisé les médias écrits

En Nouvelle-France, au 18^e siècle, il n'y a pas de journaux, puisque les autorités royales s'opposent à l'établissement d'imprimeries dans la colonie. Ces imprimeries, lieux d'expression de la contestation du pouvoir royal et des idées des Lumières, ne doivent aucunement traverser l'Atlantique. Mais après la Conquête de 1763, des imprimeurs en provenance de Philadelphie, William Brown et Thomas Gilmore, viennent s'établir dans la nouvelle colonie conquise pour fonder le tout premier journal en Amérique du Nord.

La Gazette de Québec

Le 21 juin 1764, la première édition du journal bilingue *La Gazette de Québec* est imprimée dans une maison de la rue Saint-Louis. Brown arrive à Québec le 30 septembre 1763, alors que son associé Gilmore part pour l'Angleterre afin d'acquérir les presses et le matériel nécessaire. Dans l'acte fondateur du journal, les intentions des propriétaires sont claires : « Nous [le] considérons comme le Moyen [le] plus efficace à faire réussir une entière Connaissance de la Langue Angloise et Française parmi ces deux Nations, qui à présent se sont jointes heureusement dans cette partie du Monde [...] de se communiquer leurs sentiments comme des Frères [...] Ou comme un Moyen de les mener à la Connaissance de ce qui se passe chez les Nations différentes et les plus éloignées. »

Dans un contexte où des envahisseurs prennent le contrôle d'une société par les armes, il est judicieux d'annoncer que ce journal permettra aux profanes d'apprendre les deux langues, alors que la langue française est interdite dans l'administration. Les propriétaires ajoutent qu'ils auront à cœur la vérité, la morale et

la liberté. Les premières éditions de *La Gazette de Québec* comprennent quatre pages séparées en deux colonnes : à gauche, le texte original en anglais, langue du pouvoir, et à droite, une traduction libre en français. En 1764, le tirage s'élève à 150 copies pour une population d'environ 5 000 habitants.

La première moitié de la gazette présente des nouvelles de commentateurs britanniques et américains. L'autre moitié est consacrée à la publicité, comme quoi les temps changent, mais pas le contenu des journaux. En 1768, alors que le Stamp Act est adopté par Londres dans les Treize colonies, le gouverneur Guy Carleton censure *La Gazette de Québec* pour éviter que les exemples du mécontentement de cette loi intolérable ne fassent des adeptes dans la pacifique *Province of Quebec*.

La parution du journal est suspendue lors de l'invasion américaine entre le 30 novembre 1775 et le 8 août 1776, à un moment où la population aurait eu bien besoin qu'on l'éclaire sur le véritable enjeu de cette invasion. En 1874, *La Gazette de Québec* fusionnera avec le *Morning Chronicle* et deviendra le *Chronicle Telegraph*, un journal hebdomadaire.

La Gazette de Montréal

Fondée le 3 juin 1778 par Fleury Mesplet, *La Gazette de Montréal* est d'abord nommée *Gazette du commerce et littéraire pour la ville et district de Montréal*. Dans ses pages, les auteurs publient les textes jugés presque séditieux de Montesquieu, Voltaire et Rousseau. En 1779, la publication est suspendue, car le propriétaire et le rédacteur du journal sont jetés en prison par le gouverneur pour leur sympathie envers les idées révolutionnaires des Lumières.

Étrange destin qu'a connu ce quotidien, d'abord francophone, qui demeure le plus ancien quotidien québécois à être publié en continu. Le 25 août 1785, le journal devient bilingue. À partir de ce point et jusqu'à aujourd'hui, la ligne éditoriale n'a cessé de critiquer la société francophone en relevant, d'abord, les travers du clergé catholique et du régime seigneurial.

Dans une édition spéciale du 25 avril 1849, alors que le journal est uniquement anglophone depuis 1822, le rédacteur en chef, James Moir Ferres, appelle les anglophones aux armes à la suite de l'adoption de la *Loi sur l'indemnisation pour le Bas-Canada* (à la suite des Rébellions de 1837-1838). Ceci mènera à l'incendie du Parlement du Canada-Uni de Montréal et à son démantèlement. Tout au long de son existence comme journal de langue anglaise, *The Gazette* s'est fréquemment fait accuser de xénophobie envers les francophones, notamment en comparant les nationalistes québécois et l'Office de la langue française aux nazis.

L'avènement d'une presse partisane

Avec l'octroi d'une Chambre d'assemblée en 1791, au Bas-Canada, la presse écrite prend un nouveau virage, celui de la partisanerie. Avec la fondation des premiers partis politiques vient nécessairement l'organe de propagande que sont les journaux, pour faire valoir leurs idées.

En 1805, dans le but de contrer l'influence des francophones majoritaires à la Chambre, les marchands anglophones fondent le *Quebec Mercury* et dénoncent, dans leurs pages, sous la plume du rédacteur en chef Thomas Cary, les libertés politiques abusives octroyées aux

francophones. Le journal estime que l'existence même d'une société française est une « anomalie » après cinquante ans de conquête.

Ainsi, vers la fin de 1806, pour répliquer aux attaques incessantes des anglophones de la « Clique du Château », les députés francophones du Parti canadien se dotent à leur tour de leur journal, qu'ils appellent tout simplement *Le Canadien*. Il s'agit du premier journal unilingue francophone de Québec. Sous la plume acerbe de Pierre-Stanislas Bédard, le journal entend relever l'honneur des Canadiens (les Québécois d'aujourd'hui) « qu'on a vu flétris par de noires insinuations, dans un papier publié en anglais, sans avoir eu la liberté d'y insérer un mot de réponse¹. » Publié jusqu'en 1903, parsemé d'interruptions, *Le Canadien* restera un modèle par excellence de la presse d'opinion.

Opposé au Parti canadien dont Bédard est un député influent, le gouverneur James Henry Craig, mécontent des opinions de Bédard et du résultat électoral favorable à son parti, mène des actions énergiques en dissolvant la Chambre à quelques reprises. Le 17 mars 1810, il s'attaque même au journal en envoyant des soldats saisir les presses et arrêter l'imprimeur et le rédacteur en chef. Ils seront emprisonnés et accusés de sédition.

En 1826, alors que les tensions entre les députés francophones et le gouverneur s'intensifient, un jeune étudiant en droit, Augustin-Norbert Morin, fonde *La Minerve*, qui sera acheté l'année suivante par Ludger Duvernay pour la modique somme de 25 livres. Ce journal appuie directement les idées de Louis-Joseph Papineau et Duvernay est emprisonné à trois reprises, en 1827, 1832 et 1838, pour diffamations envers le gouverneur. Le journal est interdit en 1837, car il incite les francophones à la révolte : « C'est dans un temps de crise extraordinaire que vous vous réunissez tous pour proclamer vos droits et pour dénoncer la tyrannie d'un gouvernement à jamais odieux pour tout bon patriote canadien. Combien est noble l'exemple que vous nous donnez aujourd'hui ! Combien vos compatriotes vous admirent ! [...] nous sommes prêts à faire le sacrifice de tout ce que nous avons de plus cher au monde, pour arracher au vil esclavage le sol qui nous a vus naître² ! »



The Quebec Gazette/La Gazette de Québec.

À la mort de Duvernay, en 1852, le journal partagera les idées des conservateurs et défendra les idées de Confédération canadienne. Il est publié jusqu'en 1899.

Une presse populaire

Entre 1860 et 1900, même en excluant les journaux des partis politiques et ceux vantant les idées des ultramontains et de l'Église, pas moins de 600 journaux voient le jour au Québec. Bien sûr, l'expansion de la presse est tributaire de l'augmentation démographique : la population du Québec atteint un million en 1870 et deux millions en 1910. L'essor et la diversification de la presse écrite sont facilités par des innovations technologiques, notamment le télégraphe. C'est l'âge d'or des quotidiens d'information émergents : le *Montreal Star* est fondé en 1869, *La Patrie*, le 24 février 1879 par Honoré Beaugrand, et *La Presse*, en 1884.

Tous ces journaux démontrent que la vigueur intellectuelle existait au 19^e siècle. Leur lecture s'apparente à un voyage où la rigueur se marie à la poésie. À l'époque, les journalistes francophones n'hésitaient pas à détailler leurs articles en profondeur, avec une qualité de langue qui aurait de quoi faire rougir les journalistes contemporains. Pendant ce temps, les plus farouches détracteurs des Canadiens français prétendaient que ceux-ci constituaient une race inférieure et un « peuple sans culture »...

¹ Pierre Bédard et François Blanchet, *Prospectus d'un papier périodique, Québec, Charles Roi, 13 novembre 1806*, p. 1-2, cité dans Galichan, « La 'bibliothèque' du journal *Le Canadien* (1806-1810) », *Documentation et bibliothèques*, vol. 56, no 2 (2010), p. 64.

² *La Minerve*, 30 octobre 1837.

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

Mal de dos
Mal de cou
Maux de tête
Douleurs dans les bras, engourdissements
Maux d'oreille à répétition
Sciatique
Douleurs dans une jambe
sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous :
450-224-4402

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost JOR 1T0

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Prévost !
Myon B. ordon

Le prochain conseil de ville de Prévost se tiendra le 13 octobre.
Le compte rendu sera publié sur notre site internet.

Aussi sur le WEB
journaldescitoyens.ca